

Condamnation du rappeur Rohff... et hop ! 5 ans au trou ! Mais Kooba, lui, est toujours en liberté ?

écrit par Christine Tasin | 7 juin 2019



Merci à Olivia Blanche pour ce message :

Pour une fois qu'on a une bonne nouvelle, je ne résiste pas au plaisir de la partager avec les lecteurs de Résistance républicaine :

Jeudi 6 juin, le rappeur Rohff a été condamné en appel à cinq ans de prison pour « violences aggravées » à l'encontre des vendeurs d'une boutique appartenant à Booba. Il a été immédiatement incarcéré.

Rohff ne va pas pouvoir échapper à la prison. Jeudi 6 juin, le rappeur français a été condamné en appel à la même peine dont il avait [écopé en première instance](#) : cinq ans d'emprisonnement pour des « violences aggravées » commises dans [une boutique de Booba](#), en 2014. La cour d'appel de Paris a également ordonné son incarcération immédiate. « *Vous devez gagner la maison d'arrêt* », a annoncé la présidence, comme le

rapporte l'**AFP**. **Rohff** a donc quitté la cour menotté et escorté par des policiers.

En avril 2014, [Rohff était entré dans une boutique Ünkut](#), marque de vêtements fondée par le rappeur **Booba**, située dans le quartier de Châtelet à Paris. Accompagné de plusieurs hommes, le rappeur s'était alors mis à attaquer plusieurs des vendeurs présents dans la boutique. Au cours de cette bagarre, l'un des vendeurs avait été assailli de coups. Les assaillants l'avaient laissé dans un état critique. Un autre employé avait été assommé avec une des caisses tandis que d'autres en profitaient pour vandaliser la boutique. **L'attaque avait entièrement été filmée par les caméras de surveillance** présentes sur les lieux, ne laissant aucun doute sur le déroulé des événements.

Rohff avait alors décidé de se rendre de son propre chef au commissariat quelques heures plus tard. Sur place, le rappeur [avait admis des violences](#). « *Oui, c'est vrai, j'ai mis des coups, expliquait-il durant sa garde à vue, comme le rapportait **Le Parisien**. Je ne vous ai pas dit la vérité parce que je ne veux pas que l'on croie que ce sont ces coups qui ont mis Papys dans cet état.* » A propos de la vidéo publiée sur internet, **Rohff** avouait : « *Même si je lui donne des coups de poing et de pied, je ne l'ai jamais touché au visage, à part la gifle au départ (...)* Je ne lui ai jamais donné un coup qui l'a éteint ». Il avait passé deux mois en prison avant de pouvoir sortir, avec un bracelet électronique.

<https://www.closevmag.fr/people/le-rappeur-rohff-condamne-a-cinq-ans-de-prison-et-incarcere-pour-l-attaque-de-la-979138>

.

On dirait que la « justice » fait des progrès... Il lui arrive donc de considérer les rappeurs comme des racailles et non comme des artistes quand ils se comportent comme des racailles

!

.

Par ailleurs, son ennemi Booba est lui aussi une racaille, aux dernières nouvelles, il n'était pas en prison, lui, bien qu'il ait à moitié détruit un hall d'Orly...Il a juste écopé d'une peine de 18 mois de prison avec sursis et 50 000 euros d'amende

<http://resistancerepublicaine.com/2018/08/02/duel-a-orly-entre-deux-grands-artistes-francais-musulmans-booba-et-kaaris/>

.

Pas de prison mais la Monnaie de Paris a retiré la pièce faite à son effigie... Vous vous rendez compte, la gueule de Booba sur une monnaie !!!! C'est du même tabac que la légion d'honneur au Frère musulman Tarek Oubrou.

<http://resistancerepublicaine.com/2014/04/28/la-monnaie-de-paris-retire-la-piece-a-leffigie-du-rappeur-booba-qui-ne-la-meritait-pas-de-toutes-manieres/>

.

Avec un autre doux rappeur, Médine, Booba avait tourné un clip montrant égorgements, femmes enfermées, Marine frappée...

<http://resistancerepublicaine.com/2019/01/09/medine-et-booba-montrent-la-france-que-veut-macron-marine-frappee-egorgements-violence-femmes-enfermees/>

.

Bref, la violence de trop nombreux rappeurs n'est plus à démontrer... mais peut-être que, pour qu'ils soient condamnés, il faut qu'ils s'en prennent à des Non Blancs, à des racisés comme eux, à d'autres rappeurs ?